

DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Dossier de demande de subvention 2020

(à retourner avant le 28 février 2020)

Votre association

Nom de l'association : _____

Adresse du siège social : _____

N° Siret : _____

Présentation de l'association :

Établissement d'enseignement supérieur de rattachement : _____

Personne responsable du projet :

Nom : _____ Prénom : _____

Numéro de téléphone : _____ Courriel : _____

Adresse postale : _____

Étudiant-es participant au projet :

Adresse postale des participant-es obligatoire (liste à annexer si le nombre de participant-es est supérieur à 4)

Nombre total de participant-es au projet : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Votre projet

Intitulé du projet : _____

Thème : _____

Objectifs : _____

Descriptif du projet :

Nature de l'action proposée, partenaire(s) impliqué(s), public(s) ciblé(s) :

Votre projet (suite)

Plus-value attendue pour le cursus d'étude :

Qu'apportera le projet au cursus des étudiant-es qui le portent, en matière d'insertion professionnelle ?

Public(s) visé(s) :

À qui bénéficie votre projet (habitant-es, étudiant-es, enfants, adolescent-es, personnes âgées, etc.)


Précisez la durée du projet : du

--	--	--	--

 au

--	--	--	--

Coût global de l'action prévue :

 Joindre obligatoirement toutes les copies des devis ou des factures ainsi que tous les justificatifs des demandes ou des acquis de financement nécessaires à la réalisation du projet.

Rappel : le total des dépenses doit obligatoirement être égal au total des recettes (en tenant compte de votre présente demande de subvention auprès du Département).

(Sur ce document doivent apparaître, d'un côté uniquement toutes les recettes, de l'autre côté uniquement toutes les dépenses nécessaires à la réalisation du projet.)

RECETTES (actions d'autofinancement, dons, apports personnels, partenaires, subventions demandées ou acquises, collecte de fonds, etc.)		DÉPENSES (matériels, médicaments, vaccins, check-up, restauration, achats et frais divers, billets d'avion, visas, passeports, hébergement, frais de communication et publicités, etc.)	
Nature de la recette	Montant	Nature de la dépense	Montant
TOTAL DES RECETTES		TOTAL DES DÉPENSES	

Si le tableau ne contient pas assez de lignes, merci de le reproduire à l'identique sur une feuille annexe.

L'aide sollicitée auprès du Conseil départemental

Rappel : l'aide départementale ne peut excéder 45 % du budget global du projet.

Montant de l'aide souhaitée : _____

Précisez quelle utilisation vous feriez de l'aide sollicitée :

Pour réaliser ce projet, avez-vous d'autres besoins qui ne sont pas financiers ?

Précisez : _____

Avez-vous fait des demandes simultanées pour ce même projet auprès d'autres services du Département ?

oui non

si oui, auprès de quel(s) service(s), pour des demandes de quelle nature ?


S'agit-il de la reconduction d'un projet existant ? oui non si oui, année du lancement du projet : _____

Le projet reconduit avait-t-il reçu une subvention départementale ? oui non

Montant : _____ € Année : _____

Le projet reconduit avait-t-il reçu une aide départementale autre que financière ? oui non

Nature de l'aide : _____ Année : _____

Partenariats (public, privé)  Joindre les justificatifs

Nom du partenaire	Montant sollicité de votre part auprès du partenaire ou autre type de demande (ex. prêt de salle...)	Validation du partenariat			Soutien effectif accordé par le partenaire (montant de l'aide ou autre)
		accordé	en attente	refusé	

Autres observations :

Pièces à joindre obligatoirement au dossier

- Relevé d'identité bancaire de l'association indiquant le nom et l'adresse de l'association (mentions obligatoires).
- Attestation des cofinancements acquis ou demandés.
- Devis ou factures correspondant aux dépenses.
- Composition du bureau de l'association.
- Numéro SIRET
- Statuts.
- Extrait du *Journal officiel* ou récépissé de la déclaration en préfecture.

Vous pouvez aussi joindre tout document que vous jugerez nécessaire à la bonne compréhension du projet : plan de communication, dossier de presse, coupures de presse, etc.

N'oubliez pas de bien vérifier l'intégralité de votre dossier avant envoi (dossier de demande rempli et signé en évitant les copier-coller, tous les documents demandés fournis, équilibre du budget). **Seuls les dossiers arrivés complets avant le 28 février 2020 seront pris en considération et soumis aux membres du jury.**

Votre dossier est-il complet ?	Partie à cocher par le demandeur	Partie réservée à l'administration
Formulaire signé		
Présentation de l'association		
Statuts		
Présentation du projet		
Plus-value par rapport au cursus des étudiants		
Composition du bureau de l'association		
Numéro SIRET		
Budget équilibré		
Montant de l'aide sollicitée auprès du Conseil départemental		
Attestation des cofinancements acquis ou demandés		
RIB indiquant le nom et l'adresse de l'association		
Extrait du <i>Journal officiel</i> ou récépissé de la déclaration à la préfecture		
Devis et/ou factures		
Autre		

Les porteurs de projet ayant reçu un soutien financier du Département s'engagent à adresser un bilan à l'issue de l'action dans un délai de deux mois et à fournir des éléments pouvant être utilisés à des fins de communication (invitations aux événements, photos, vidéos, etc.).

Le candidat certifie avoir pris connaissance et accepter le règlement du dispositif départemental.

Fait à : _____ Le : _____

Signature

Alerte Info étudiants

Si vous souhaitez recevoir des informations relatives aux actions proposées par le Département aux étudiant-es, vous avez la possibilité de vous inscrire à l'alerte info étudiants :

<https://www.valdemarne.fr/newsletters>

Le dossier complet est à remettre avant le 28 février 2020

par voie postale à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne
Hôtel du Département
Direction de l'emploi, des formations et de l'innovation sociale
Secteur «innovation territoriale et responsable»
94054 Créteil Cedex

Pour toute information complémentaire :

- Veuillez contacter Florence Houguer, coordinatrice des aides,
au 01 72 46 56 89 ou par courriel : florence.houguer@valdemarne.fr
- ou appeler gratuitement le standard du Département au 3994

Pour vous accompagner dans la rédaction de votre projet associatif

Proj'aide, le service du Département dédié au soutien de la vie associative propose différents services gratuits aux étudiants porteurs de projet :

- Prenez rendez-vous avec les conseillères techniques pour un soutien personnalisé
- Bénéficiez de formations en méthodologie de projet, communication mais aussi en gestion financière et en ressources humaines.

Plus d'information sur :

valdemarne.fr > à votre service > vie associative > Proj'aide, un service départemental pour développer la vie associative

Ou en contactant directement l'accueil de Proj'aide
par téléphone au 01 49 56 85 37
par courriel : projaide@valdemarne.fr

Proj'aide est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
(fermeture au public mardi matin)

Immeuble Échat
121, avenue du Général-de-Gaulle
94000 Créteil